

**EDUCATEUR DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLE RNCP35212
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
FEDERATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPETENCES 1. Accueil du chien et entretien des équipements nécessaires à son développement			
<p>A1. Entretien et aménagement du chenil et les équipements annexes</p> <p>A11. Mobilisation de la logistique nécessaires à l'entretien du chenil et ses abords</p> <p>A12. Nettoyage et désinfection des locaux et des équipements</p> <p>A13. Contribution à l'organisation et la vie du chenil : répartition des chiens en prenant en compte la hiérarchie</p> <p>A14. Participation à la commande des équipements et des produits nécessaires aux chiens : colliers, laisses, harnais, clôtures, ...</p> <p>A15. Approvisionnement du chenil en aliments, médicaments, produits de traitements ..</p> <p>A16. Mise à jour des stocks et en rendre compte</p> <p>A2. Accueil du chien et appréciation de son état général</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C1. Entretien et aménager le chenil et les équipements annexes pour assurer le confort des chiens en mobilisant les moyens logistiques et techniques • C2. Approvisionner le chenil en équipements, aliments, médicaments et produits d'entretien afin d'assurer son fonctionnement • C3. Accueillir le chien et apprécier son état général afin d'estimer ses capacités à devenir un chien guide en respectant la réglementation relative à la protection animale • C4. Assurer le développement, l'entretien et les soins courants au futur chien guide pour l'accompagner dans son évolution en respectant les protocoles techniques mis en œuvre dans l'association 	<p>Trois épreuves certificatives mises en œuvre</p> <p>Pour ce bloc, le stagiaire est évalué par un formateur assisté d'un intervenant extérieur. Il lui est demandé, au travers des évaluations écrites, des mises en situation professionnelles et à partir de cas concrets observés, de mettre en relation des savoirs scientifiques et des observations pragmatiques sur le terrain relatives à l'entretien du chenil et l'accueil des jeunes chiens</p> <p>Grilles d'évaluation critériées élaborées par un formateur et un intervenant extérieur</p> <p>1. Une évaluation écrite portant sur l'entretien du chenil et des équipements annexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation correcte des produits de désinfection dans le respect des règles de sécurité ✓ Justification de l'importance de l'application des procédures, de nettoyage et de désinfection ✓ Maîtrise des paramètres d'ambiance du chenil ✓ Diagnostic de l'état des chiens : le stagiaire apprécie par ses observations l'état physiologique et sanitaire des chiens et évalue leurs besoins ✓ Réalisation des interventions : le stagiaire répond aux besoins des chiens : il met en place les conditions nécessaires à leur croissance et à leur développement

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A21. Identification de la race et du sexe du chien à partir de son apparence extérieure et de son système d'identification</p> <p>A22. Appréciation du chien, de son état corporel et de sa santé</p> <p>A23. Participation à l'évaluation du comportement du chien, son potentiel et sa capacité à devenir chien</p> <p>A3. Entretien et soins courants au chien</p> <p>A31. Repérage des anomalies physiques ou comportementales</p> <p>A32. Approche, manipulation et intervention sur le chien dans des conditions optimales de sécurité et de bien-être.</p> <p>A33. Choix raisonné des aliments et alimentation du chien avec prise en compte ses différents stades physiologiques</p> <p>A34. Hygiène corporelle quotidienne du chien : pelage, oreilles, pattes, ...</p> <p>A35. Soins préventifs et curatifs de base et suivi des vaccinations, vermifugations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C5. Repérer les signes d'un trouble de développement et/ou comportement du chien afin de mettre en place les mesures correctives appropriées • C6. Approcher, manipuler et intervenir sur le chiot (chien) dans des conditions optimales de sécurité et en respectant son bien-être • C7. Vérifier l'adéquation des rations en vue de les adapter aux besoins des chiens en proposant les corrections si nécessaires 	<p>afin d'évaluer les compétences en logistique du stagiaire en matière d'hygiène, d'alimentation et de santé du chien</p> <p>Durée : 1h</p> <p>2. Une mise en situation professionnelle reconstituée afin d'évaluer les compétences du stagiaire en anatomie. Le stagiaire doit apprécier l'état physique du chien en observant et en décrivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son pelage : bien entretenu, rêche... - ses yeux : couleur clarté - sa posture : boiterie, aplomb... <p>Durée : 1 h</p> <p>3. Une épreuve écrite afin d'évaluer les compétences du stagiaire en génétique,</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance des troubles de comportement du chien ✓ Adéquation des rations aux besoins des chiens en proposant les corrections si nécessaires ✓ Caractéristiques de la reproduction chez les chiens, son influence sur le comportement et les modalités de sa maîtrise
--	--	---	---

		reproduction et croissance du chien Durée : 2h	
BLOC DE COMPETENCES 2. Education du chien guide d'aveugle pour le rendre opérationnel en situation de travail			
<p>A1. Pré-éducation du chien (chiot)</p> <p><i>Le mot « chiot » est le terme désignant un jeune chien (mâle ou femelle) de sa naissance jusqu'à son âge adulte. Cette période dure entre 10 mois et 18 mois en fonction de la race et la taille du chien. A ce stade on parle de pré-éducation du futur chien guide</i></p> <p>A11. Préparation à la formation du chiot comme chien guide de personne déficiente visuelle (PDV) A12. Observation du chiot en vue d'adapter son attitude et le planning individualisé d'éducation A13. Veille sur le développement physique et comportemental du chiot et consolidation de sa socialisation (futur chien guide) A14. Acquisition des bases de l'éducation du chiot : propreté, collier, laisse, obéissance... A15. Application des règles de la hiérarchie au chiot A16. Apprentissage du chiot à l'exécution d'ordres précis</p>	<p>C1. Pré-éduquer le chien pour le rendre réceptif à mission de chien guide en lui enseignant les bases de l'éducation et en favorisant sa socialisation</p> <p>C2. Mettre en œuvre les techniques d'éducation du chien pour le rendre opérationnel en vue de répondre aux besoins de la personne déficiente visuelle (PDV)</p>	<p>Deux épreuves certificatives mises en œuvre</p> <p>1. Évaluations intermédiaires écrites via des cas pratiques en éthologie, éducation canine et psychiatrie vétérinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • B2E1 <p>2. Évaluations en situation professionnelle : Le stagiaire est évalué sur sa posture professionnelle par le formateur et un intervenant extérieur et sur l'application des techniques d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • B2E2 	<p>✓ Maîtrise des théories de l'apprentissage</p> <p>✓ Prise en compte de l'animal et de l'environnement dans la démarche d'éducation</p> <p>✓ Progression du chien dans son apprentissage</p> <p>✓ Maîtrise des outils d'évaluation des capacités</p>

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A2. Techniques d'éducation du chien en les adaptant aux particularités de l'animal et de l'environnement</p> <p>A21. Education du chien à la concentration et à l'obéissance dans différentes situations : zones de campagne, zones urbaines peu ou très fréquentées</p> <p>A22. Consolidation à l'obéissance à des ordres précis dans différentes situations de travail : ordres de départ, d'arrêt, d'allure, de direction, de recherche, d'attention</p> <p>A23. Acquisition par le chien d'un vocabulaire spécifique lié aux signaux auditifs et visuels : ordres, félicitations, ...</p> <p>A24. Stimulation du chien : stimulations vocales, tactiles, gestuelles, par attitudes corporelles</p> <p>A25. Application des techniques d'éducation du chien,</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la marche appropriée sur un trottoir et en espaces ouverts - lors des traversées de rues, des contournements et des évitements d'obstacles - pour la recherche de lieux et d'objets spécifiques dans les lieux et transports publics - pour la détente du chien, ... <p>A26. Développement des potentialités et des capacités du chien pour le rendre réceptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en éducation en zone « campagne » 	<p>C3. Apprendre au chien les attitudes et postures permettant à une personne déficiente visuelle de se déplacer librement et en sécurité au quotidien en s'appuyant sur le certificat d'aptitude au guidage du chien</p> <p>C4. Analyser le comportement global du chien afin d'évaluer ses réactions et ses performances et procéder à des remédiations pour le rendre opérationnel sur le terrain</p>		<p>et des performances du chien</p>
---	--	--	-------------------------------------

<p>- en éducation en zone « ville peu fréquentée » - en éducation en zone « centre-ville » - dans un environnement diversifié - en famille : détente, propreté, tenue en laisse, ..</p> <p>A3. Évaluation des capacités et des performances du chien guide</p> <p>A31. Évaluation des capacités du chien à l'entrée en éducation : bilan de ses aptitudes, construction d'un plan d'évaluation adapté</p> <p>A32. Evaluation régulière des performances et des acquis du chien : obéissance, disposition au travail, adaptabilité, ...</p> <p>A33. Mise en œuvre des actions correctives</p> <p>A34. Procédure d'orientation d'usage du chien</p> <p>A35. Compte rendu des évaluations effectuées</p>			
BLOC DE COMPETENCES 3. Accompagnement de la personne déficiente visuelle (PDV) à la remise du chien guide			
<p>A1. Information de la PDV des moyens de compensation du handicap</p> <p>A11. Présentation des bases de la déficience visuelle sous les aspects</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C1. Accompagner la PDV afin de s'adapter à ses besoins en locomotion et d'avoir une relation professionnelle appropriée 	<p><i>Ce bloc de compétences fait partie intégrante du cœur du métier d'ECGA. Toutes les évaluations sont réalisées en étroite collaboration avec la</i></p>	<p>✓ Pertinence de l'évaluation d'une demande d'attribution par la PDV</p>

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>généraux, psychologiques, sociaux et législatifs</p> <p>A12. Processus de compensation du handicap visuel et leur incidence sur les capacités de la PDV</p> <p>A2. Techniques de locomotion et outils associés</p> <p>A21. Identification des différentes techniques de locomotion (cane blanche, technique de guide, chien guide...) et les repères utilisables pour la PDV (tactiles, auditifs, kinesthésiques, olfactifs, sens des masses...)</p> <p>A22. Adaptation de la technique de guide à la PDV</p> <p>A23. Application de la technique de découverte de la pièce à la PDV</p> <p>A24. Utilisation à bon escient par la PDV des techniques de locomotion appropriées</p> <p>A3. Accueil de la PDV et appréciation des conséquences de sa déficience</p> <p>A31. Identification des critères physiques psychologiques, sociologiques et législatifs de la PDV</p> <p>A32. Evaluation des capacités de la PDV à l'utilisation d'un chien guide</p> <p>A33. A partir du bilan de l'instructeur en locomotion, appréciation des aptitudes techniques : locomotion, orientation, représentation mentale, repères (tactiles, auditifs, masses...), potentiels,</p> <p>A34. Synthèse des informations issues des rencontres avec les différents acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C2. Dialoguer avec la PDV en tenant compte des bases de la déficience visuelle afin faciliter l'échange • C3. Informer la PDV sur le choix d'une technique de locomotion afin qu'il décide lui-même de son choix • C4. Juger les potentialités de la PDV à utiliser un chien guide d'aveugle en fonction de ses aptitudes physiques, techniques et psychiques • C5. Remettre le chien guide à la PDV pour répondre à son besoin • C6. Accompagner la PDV à l'utilisation du chien guide comme moyen de locomotion afin d'accroître son autonomie 	<p>Fédération des Aveugles de France, et des intervenants extérieurs totalement indépendant de la FFAC.</p> <p>1. Epreuve « technique de guide dans la rue »</p> <p><u>Modalité</u> : Epreuve pratique : sur un trajet imposé, le stagiaire doit accompagner en technique de guide un collègue de formation mis en situation de non voyance.</p> <p><u>Objectif</u> : Evaluer la capacité du stagiaire à guider une PDV en toute sécurité.</p> <p><u>Durée</u> : 30 minutes sans préparation</p> <p>2. Epreuve de mise en situation professionnelle « Découverte de pièce »</p> <p><u>Modalité</u> : Epreuve pratique Consistant à faire découvrir à un collègue de formation en situation de non voyance une pièce qu'il ne connaît pas.</p> <p><u>Objectif</u> : Evaluer la capacité du stagiaire à faire découvrir à une PDV une pièce inconnue.</p> <p><u>Durée</u> : 45 minutes avec 45 minutes de préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aptitudes à la relation interpersonnelle ✓ Capacité d'écoute et de reformulation ✓ Aptitude à transmettre à la PDV des informations claires et précises ✓ Capacité à mettre en œuvre des modalités permettant au déficient visuel une bonne représentation des environnements et garantissant sa sécurité ✓ Qualité du suivi personne déficient visuel / chien guide ✓ Respect du processus d'évaluation de la PDV ✓ Qualité des évaluations critériées mises en place, en vue de l'attribution d'un chien guide d'aveugle ✓ Utilisation des bilans d'évaluation de la PDV ✓ Utilisation de méthodes pertinentes pour la mise en relation personne
--	--	---	--

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>(psychologue, instructeur en locomotion, directeur technique de l'école, médecin) participant à la validation de l'attribution du chien guide</p> <p>A4. Préparation la PDV à la remise du chien guide</p> <p>A41. Information de la PDV des principes de la communication : texte, co-texte, contexte A42. Transmission des bases du comportement canin à la PDV A43. Evaluation des caractéristiques de la PDV pour constituer l'équipe PDV-chien A44. Evaluation critériée des pré-requis, pour la candidature d'un déficient visuel en vue de l'obtention du chien guide A45. Information de la PDV du contenu du stage de remise, afin de la préparer physiquement et psychologiquement A46. Transmission des bases de la communication homme-chien A47. Présentation des bases des soins à apporter au chien</p> <p>A5. Encadrement de la PDV au moment de la remise de son chien-guide</p> <p>A51. Intégration du chien à son nouvel environnement A52. Organisation des bases de la relation de l'équipe Chien/PDV, au travers des jeux et exercices, dans une relation équilibrée et le respect de la hiérarchie</p>		<p>3. Epreuve écrite « Techniques de locomotion »</p> <p><u>Modalité</u> : Epreuve écrite <u>Objectif</u> : Evaluer les connaissances théoriques du stagiaire des techniques de locomotion. <u>Durée</u> : 1 heure</p> <p>4. Epreuve « Handicap visuel »</p> <p><u>Modalité</u> : Épreuve écrite, étude de cas concret. <u>Objectif</u> : évaluer les connaissances théoriques du stagiaire en matière de handicap visuel.. <u>Durée</u> : 2 heures</p> <p>5. Épreuve de mise en situation professionnelle : trajet par explication</p> <p><u>Modalité</u> : Épreuve pratique réalisée par un intervenant extérieur avec une simulation de PDV. <u>Objectif</u> : Vérifier la bonne application des techniques de locomotion auprès d'une PDV et l'utilisation correcte des repères. <u>Durée</u> : 1 heure dont 15 mn d'autoévaluation. Temps préparation : 45 mn.</p>	<p>déficiente visuelle / chien guide</p> <p>✓ Sécurisation de la PDV et chien</p> <p>✓ Validité de la méthode utilisée, au regard des acteurs de l'équipe éducative (psychologue, instructeur en locomotion, médecin...)</p> <p>✓ Satisfaction du bénéficiaire du chien guide d'aveugle</p>
--	--	---	---

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A53. Formation de la PDV au travail avec le chien guide, au travers d'exercices d'écoute, d'expression corporelle, de voix et de mobilité</p> <p>A54. Développement des bases de l'équipe formée, par l'échange et l'analyse des pratiques en groupe</p> <p>A6. Supervision et suivi de l'accompagnement de l'équipe PDV/chien-guide</p> <p>A61. Appréciation de la mise en place des besoins du chien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au sein de la famille du PDV - sur le lieu de travail <p>A62. Mise en relation des déplacements avec le chien aux connaissances des trajets par la PDV</p> <p>A63. Contrôle de l'application des techniques de traversée des rues, de trajets par explication des carrefours...</p> <p>A64. Constitution d'un document afin d'évaluer le suivi du chien guide, au niveau hygiène et travail.</p> <p>A65. Planification du suivi régulier de l'équipe PDV-chien et apport des corrections nécessaires</p> <p>A66. Appréciation des trajets de la PDV afin de l'accompagner vers plus d'autonomie</p> <p>A67. Evaluation des capacités du chien vieillissant et proposition éventuelle de sa réforme</p>		<p>6. Épreuves de remises du chien-guide</p> <p><u>Modalité</u> : Le stagiaire réalise deux remises de chiens guides en <u>semi-autonomie</u> et deux remises en <u>autonomie</u> auprès de personnes déficientes visuelles. Il est accompagné par un formateur et un intervenant extérieur. Les chiens remis par le stagiaire sont ceux qu'il a éduqués.</p> <p><u>Objectif</u> : Évaluer la posture professionnelle du stagiaire en s'appuyant sur 4 grilles de remises critériées</p> <p>7. Évaluation de l'équipe Chien-guide/PDV</p> <p><u>Modalité</u> : Le stagiaire observe et apprécie la relation entre la PDV et le chien-guide avec un regard critique. Il vérifie la pertinence du choix du chien en vue de son utilisation par la PDV. Il rédige un compte rendu évalué par un formateur et un intervenant extérieur.</p> <p><u>Objectif</u> : Juger de la capacité du stagiaire à apprécier la relation de l'équipe chien-guide et la PDV et de proposer des solutions en cas de problèmes</p>	
---	--	---	--

		<p><u>Durée</u> : 2h</p> <p>8. Epreuve de mise en situation professionnelle : essai du chien</p> <p><u>Modalité</u> : Mise en situation pratique Le stagiaire suit une équipe PDV / chien dans le cadre d'un essai de chien (renouvellement) et sur un trajet connu. En amont de l'épreuve, le stagiaire disposera d'un temps de préparation du trajet avec le chien qu'il aura préalablement choisi d'amener (chien certifié ou niveau CAG).</p> <p><u>Objectif</u> : Évaluer la posture professionnelle du stagiaire</p> <p>Compétences évaluées : - Relation éducateur / chien, - Relation éducateur / PDV, mise en confiance et en sécurité, écoute et conseils. - Capacité du stagiaire à évaluer l'adéquation PDV / chien et à analyser ses pratiques.</p> <p><u>Durée</u> : L'épreuve se répartit en 4 temps sur une durée 1h45 :</p> <p><u>Jury</u> : - 2 intervenants extérieurs –</p>	
--	--	--	--

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

		- Directeur technique -1 représentant de la FFAC	
BLOC DE COMPETENCES 4. Organisation de la relation avec les familles d'accueil en vue de la pré-éducation du chien			
<p>A1. Sélection de la famille d'accueil du chiot et établissement d'un contrat</p> <p>A11. Information de la famille candidate sur les modalités de la tutelle.</p> <p>A12. Evaluation et sélection de la candidature en regard des critères d'éligibilité.</p> <p>A13. Rédaction du contrat de tutelle en fixant et en précisant les critères d'engagements</p> <p>A2. Planification des relations avec les familles d'accueil et placement du chiot</p> <p>A21. Sélection du chiot en fonction des caractéristiques de la famille d'accueil,</p> <p>A22. Reconnaissance des tempéraments respectifs et adéquats de la famille d'accueil.</p> <p>A23. Animation des rencontres formation de familles d'accueil.</p>	<p>Nota. Les futurs chiens guides sont accueillis en centre d'éducation en général vers l'âge de 2 mois. Ils sont alors placés chez des familles d'accueil bénévoles proches du centre pendant environ douze mois.</p> <p>Maillon incontournable du dispositif d'éducation du chien guide, ces familles sont sensibilisées et formées en acquérant les bases de l'éducation canine : socialisation du chien, hygiène, ordres de rappel et d'obéissance...</p> <p>Cette pré-éducation du chien est nécessaire avant son éducation proprement dite.</p> <p>La relation avec la famille d'accueil fait partie intégrante des compétences de l'éducateur de chien guide étroitement liées aux compétences relatives à la communication (Bloc 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> • C1. Sélectionner une famille d'accueil en vue de l'adoption du chien-guide • C2. Etablir une relation de confiance avec la famille d'accueil du chien en vue de faciliter l'échange 	<p>Deux épreuves écrites et orales</p> <p>Epreuve 1. <u>Modalité</u> : Le stagiaire est évalué par écrit sur une thématique liée à la relation aux familles d'accueil et oralement lors d'une épreuve de mise en situation. (cf. grille critériée) <u>Objectif</u> : Vérifier la compétence du stagiaire en matière formation et de suivi des familles d'accueil. <u>Durée</u> : 4 heures.</p> <p>Epreuve 2. <u>Modalité</u> : Le stagiaire réalise, avec le tuteur, un accompagnement d'une famille d'accueil particulière, depuis le choix de celle-ci, celui du chiot et suivi sur plusieurs mois. L'évaluation des compétences se fait au cours d'un entretien entre un jury (formateur plus intervenant extérieur) et le stagiaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pertinence des critères relatifs à la sélection de la famille d'accueil ✓ Qualité de la prise de contact avec la famille d'accueil du chien ✓ Pratique de l'écoute active de la famille d'accueil. ✓ Maîtrise des différents outils de communication à bon escient ✓ Capacité de s'adapter et dialoguer avec la personne de manière précise et cohérente ✓ Capacité à valoriser la famille d'accueil ✓ Capacité de remédiation entre le chien et la famille.

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A3. Sensibilisation des familles d'accueil à l'éducation du chien</p> <p>A31. Formation de base à l'éducation d'un chien</p> <p>A32. Clarification des rôles de chaque acteur dans le processus d'éducation du chien</p> <p>A33. Conseils et réponse aux besoins de la famille d'accueil en matière d'équipements et de produits d'hygiène et soins vétérinaires</p> <p>A4. Enregistrement et suivi des dossiers administratifs des familles d'accueil</p> <p>A41. Observation et conseil en fonction de l'évolution du comportement du chiot,</p> <p>A42. Tenue à jour les fiches de suivi du chiot</p> <p>A43. Indentification des dysfonctionnements de la famille d'accueil pouvant avoir des répercussions négatives sur le bon développement comportemental du chiot.</p> <p>A44. Exécution du contrat et veille sur son respect par la famille d'accueil du chien sous peine de dénonciation</p> <p>A5. Evaluation des différentes capacités relationnelles des familles d'accueil</p> <p>A51. Encouragement de la communication entre la famille et l'organisme de formation, le chien et la PDV</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C3. Planifier des rencontres avec la famille d'accueil en vue de l'attribution du futur chien guide pour sa pré-éducation • C4. Rédiger un contrat afin de formaliser la relation entre l'association et la famille d'accueil • C5. Accompagner et conseiller les familles d'accueil du chien-guide à toutes les étapes de son attribution pour les fidéliser • C6. Evaluer régulièrement les besoins de la famille d'accueil en matière de logistique et d'éducation pour ajuster la relation famille/chien-guide 	<p><u>Objectif</u> : Vérifier la capacité du stagiaire à réaliser un accompagnement de famille d'accueil.</p> <p><u>Jury</u> : tuteur plus intervenant extérieur Le stagiaire est évalué à l'aide d'une grille critériée</p>	<p>✓ Qualités pédagogiques pour exposer un problème et sa solution.</p>
--	---	--	---

A52. Observation et conseils à la famille d'accueil du chien			
BLOC DE COMPETENCES 5. Promotion du dispositif d'éducation des chiens-guides et communication professionnelle			
<p>A1. Identification des différents moyens de communication</p> <p>A11. Moyens informatiques : outils de traitement de texte, de présentation, d'illustration..</p> <p>A12. Réseaux sociaux</p> <p>A13. Technologie des multimédias</p> <p>A14. Salons, expositions, forums</p> <p>A15. Exploitation en toute sécurité un environnement informatique de travail</p> <p>A2. Communication écrite et orale dans des situations différentes de la vie professionnelle et sociale</p> <p>A21. Communication par écrit en adaptant son discours</p> <p>A22. Rédaction de textes et de courtes notes professionnelles à destination de différents acteurs : familles, non-voyants, acteurs de la formation...</p> <p>A23. Réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des partenaires et acteurs du dispositif d'éducation des chiens guides</p> <p>A24. Animation de réunion d'information ou de coordination</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C1. Repérer les différents moyens de communication orale et écrite en anglais ou en français en vue de les adapter au contexte • C2. Identifier les acteurs du monde professionnel en charge de l'élevage et de l'éducation des chiens guides pour favoriser les échanges avec eux • C3. Rédiger des messages et de courtes notes d'information dans le cadre de ses missions • C4. Utiliser les moyens de communication modernes pour transmettre un message • C5. Exploiter les réseaux sociaux pour faire connaître le contexte de l'éducation des chiens-guides d'aveugles • C6. Adapter les techniques de communication aux différentes situations professionnelles afin de clarifier l'information • C7. Développer l'écoute active en situation professionnelle en vue de répondre à la 	<p><i>Toutes les évaluations relatives à ce bloc sont réalisées en collaboration avec des intervenants extérieurs à la FFAC</i></p> <p>Épreuve 1. Épreuve pratique de communication</p> <p>Modalité : Le stagiaire répond à l'écrit à des questions de communication puis mène un entretien ou conduit une réunion d'information avec une ou des personnes. Il fait un exposé de 10 minutes devant la classe, ou conduit une réunion de travail (10 minutes) ou mène un entretien individuel ou collectif (20 min).</p> <p><u>Objectif :</u> Evaluer la capacité du stagiaire à communiquer en situation de vie professionnelle et sociale.</p> <p><u>Durée :</u> 1h30 (1h d'écrit, 10 minutes de préparation et 20 minutes de passage à l'oral).</p> <p>Épreuve 2. : Écrit professionnel sur une activité de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pertinence du moyen de communication choisi pour transmettre un message ✓ Efficacité de la recherche d'information dans différentes sources (medias, internet, institutions..) ✓ Capacité à rendre compte de ses résultats à la hiérarchie ✓ Prise de recul sur les tensions ou conflits ou les désaccords qui peuvent surgir ✓ Adaptation de sa posture et de sa communication à son auditoire ✓ Adoption d'une écoute active de son interlocuteur ✓ Maîtrise des difficultés personnelles pour communiquer

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A3. Constitution d'une documentation sur une thématique en rapport avec ses missions</p> <p>A31. Synthèse de documents A32. Archivage des documents A33. Elaboration d'une démarche d'usage et de recherche sur Internet en toute sécurité</p> <p>A4. Développement des facultés d'observation et d'analyse des relations individuelles et de groupe en situation de travail</p> <p>A41. Travail en équipe : recherche d'informations, de solutions, réunions bilan... A42. Méthodes de gestion des conflits</p> <p>A5. Contribution à la promotion et à l'information relative à l'utilité publique des chiens-guides</p> <p>A51. Animation des journées « Portes ouvertes » des institutions de formation A52. Participation à des salons d'information</p> <p>A6. Communication en langue étrangère dans différentes situations de vie professionnelle et sociale</p> <p>A61. Exploitation des informations écrites et/ou orales en langues étrangères</p>	<p>demande et aux besoins des individus : PDV, famille d'accueil...</p> <ul style="list-style-type: none"> • C8. Promouvoir le dispositif d'éducation des chiens-guide auprès des partenaires institutionnels afin de sensibiliser différentes cibles sur son utilité sociale. 	<p><u>Modalité</u> : Le stagiaire prend des notes et rédige le compte-rendu d'un événement particulier ou d'une activité professionnelle (à partir d'une vidéo). Il rédige aussi un rapport de remise de chien observée, de suivi ou de visite à domicile <u>Objectif</u> : Evaluer la capacité du stagiaire à analyser et retranscrire une situation professionnelle et sociale. <u>Durée</u> : 2 heures</p> <p>Épreuve 3. Rédaction de deux rapports de stage</p> <p><u>Modalité</u> : Rédaction de deux rapports de stage et évaluation sur la base d'une grille critériée Le stagiaire rédige deux rapports de stage de 10 à 20 pages à partir de deux stages d'une semaine dans une institution de chiens guides labellisée avec des contextes différents. Il est évalué sur la rédaction d'un document écrit</p> <p><u>Objectif</u> : Évaluer la capacité du stagiaire à analyser et décrire un environnement et une situation professionnelle particulière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité et technicité de l'expression ✓ Respect des limites de temps ✓ Satisfaction des cibles de la communication (familles d'accueil, partenaires..)
--	---	--	--

Educateur de chiens guides d'aveugle - RNCP35212
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>A62. Expression par l'écrit et oralement par l'utilisation d'un langage adéquat</p> <p>A63. Participation aux relations avec les Ecoles étrangères partenaires et la Fédération Internationale.</p>		<p>Épreuve 4. Mise en situation professionnelle de maîtrise de l'anglais</p> <p><u>Modalités</u> : Expression écrite et interaction orale en binôme A partir d'une situation professionnelle donnée, le stagiaire doit produire un dialogue de 150 mots minimum dans un anglais correct et riche en employant le lexique de la filière.</p> <p><u>Objectif</u> : Évaluer la capacité du stagiaire à écrire dans une langue étrangère et d'interpréter un dialogue.</p> <p><u>Durée</u> : 2 heures</p> <p>Épreuve 5. Maîtrise de l'outil informatique</p> <p><u>Modalité</u> : Épreuve pratique consistant à réaliser une production informatique dans différents contextes de communication</p> <p><u>Objectif</u> : Évaluer la capacité du stagiaire à utiliser un environnement informatique de travail.</p> <p><u>Durée</u> : 2 heures</p>	
--	--	---	--